



VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

RÈGLEMENT R.C.A.3V.Q. 181

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE
SUR L'URBANISME SUR L'APPROBATION DES PLANS DE
MODIFICATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL SUR LE LOT
NUMÉRO 5 515 632 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

**Avis de motion donné le 2 juillet 2015
Adopté le 26 août 2015
En vigueur le 9 septembre 2015**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement modifie le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme afin d'approuver les plans de modification du bâtiment principal situé sur le lot numéro 5 515 632 du cadastre du Québec.

Ce règlement autorise toute dérogation à une norme prévue au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme qui apparaît aux plans de modification.

Il prescrit également un délai pour commencer le projet.

RÈGLEMENT R.C.A.3V.Q. 181

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE SUR L'URBANISME SUR L'APPROBATION DES PLANS DE MODIFICATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL SUR LE LOT NUMÉRO 5 515 632 DU CADASTRE DU QUÉBEC

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme*, R.C.A.3V.Q.4, est modifié par l'insertion, après l'article 939.27, des suivants :

« **939.28.** Les plans de modification du document numéro 5 de l'annexe VI qui décrivent le projet de modification du bâtiment principal qui peut être réalisé sur la partie du territoire visée à l'article 939.26 sont approuvés.

« **939.29.** Toute dérogation à une norme prescrite en vertu du présent règlement qui apparaît au document numéro 5 de l'annexe VI est autorisée.

« **939.30.** La réalisation du projet décrit sur les plans de modification du bâtiment principal à l'article 939.28 doit commencer avant l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'entrée en vigueur du *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme sur l'approbation des plans de modification du bâtiment principal sur le lot numéro 5 515 632 du cadastre du Québec*, R.C.A.3V.Q.181-. ».

2. L'annexe VI de ce règlement est modifiée par l'addition du document numéro 5 de l'annexe I du présent règlement.

3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I

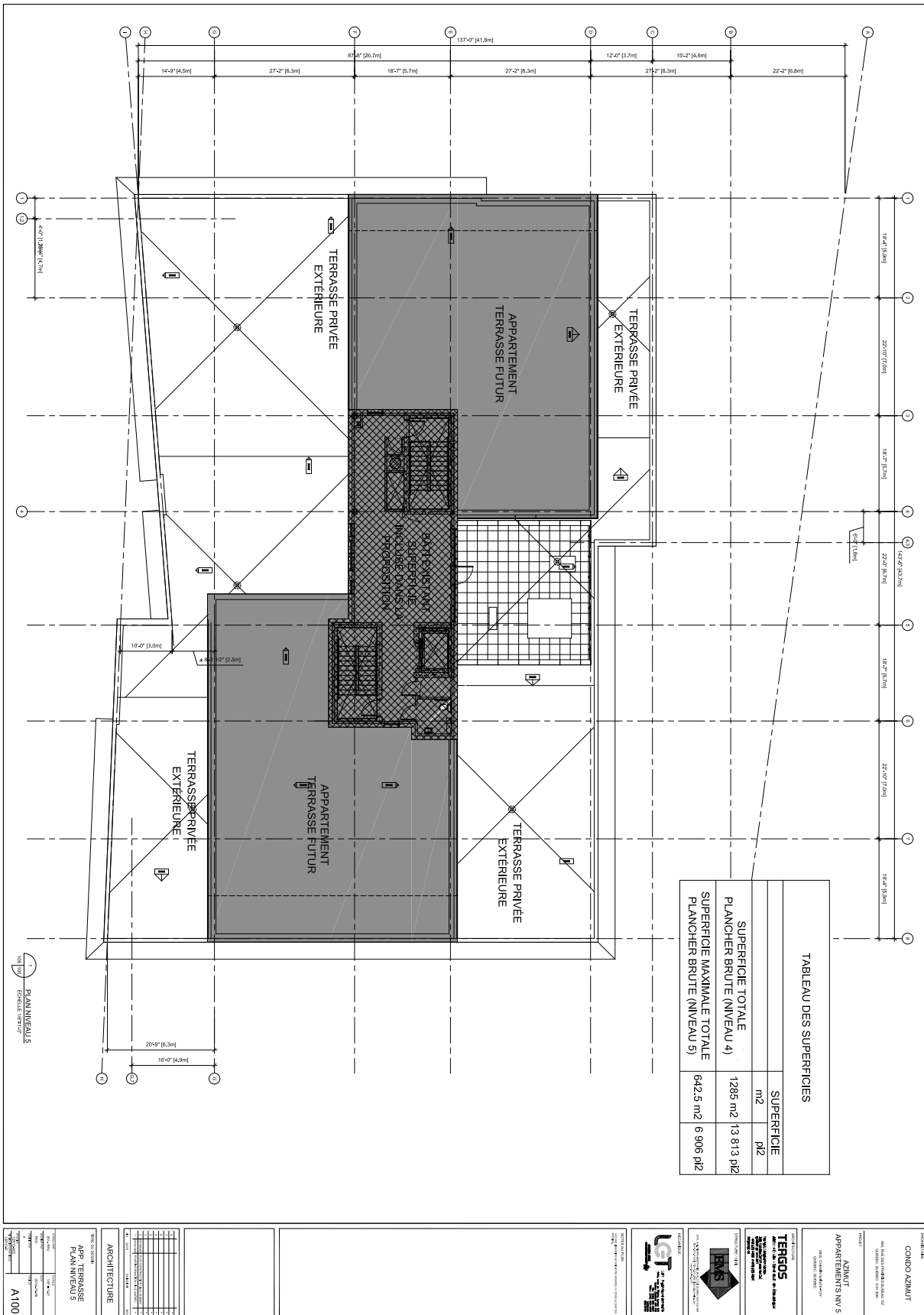
(article 2)

DOCUMENT NUMÉRO 5

DOCUMENT NUMÉRO 5

**PARTIE DU TERRITOIRE CONSTITUÉE
DU LOT NUMÉRO 5 515 632 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE MODIFICATION



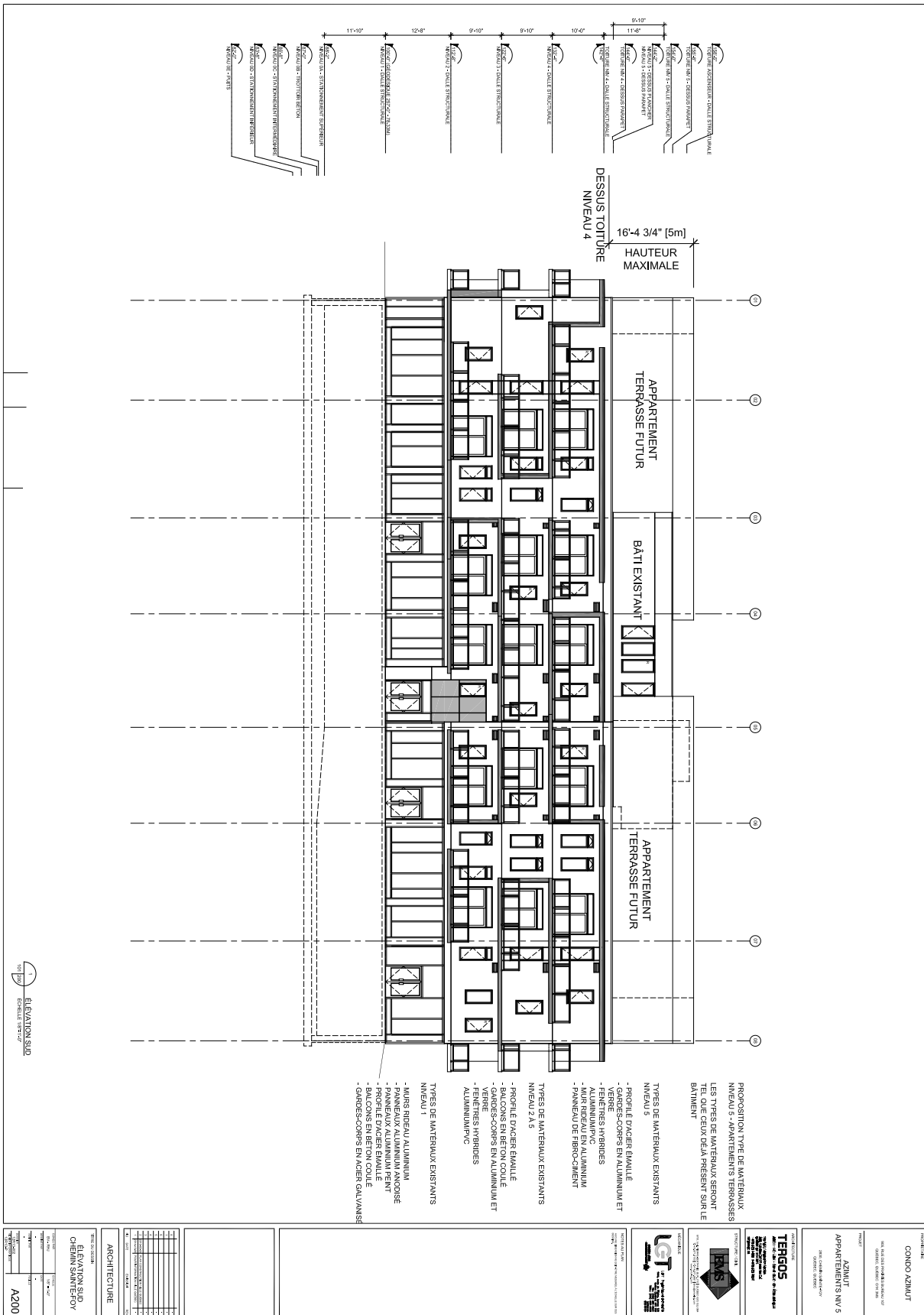
SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5515632 - PLANS DE MODIFICATION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q.4⁴
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA3VQ4PC05A
Échelle : _____



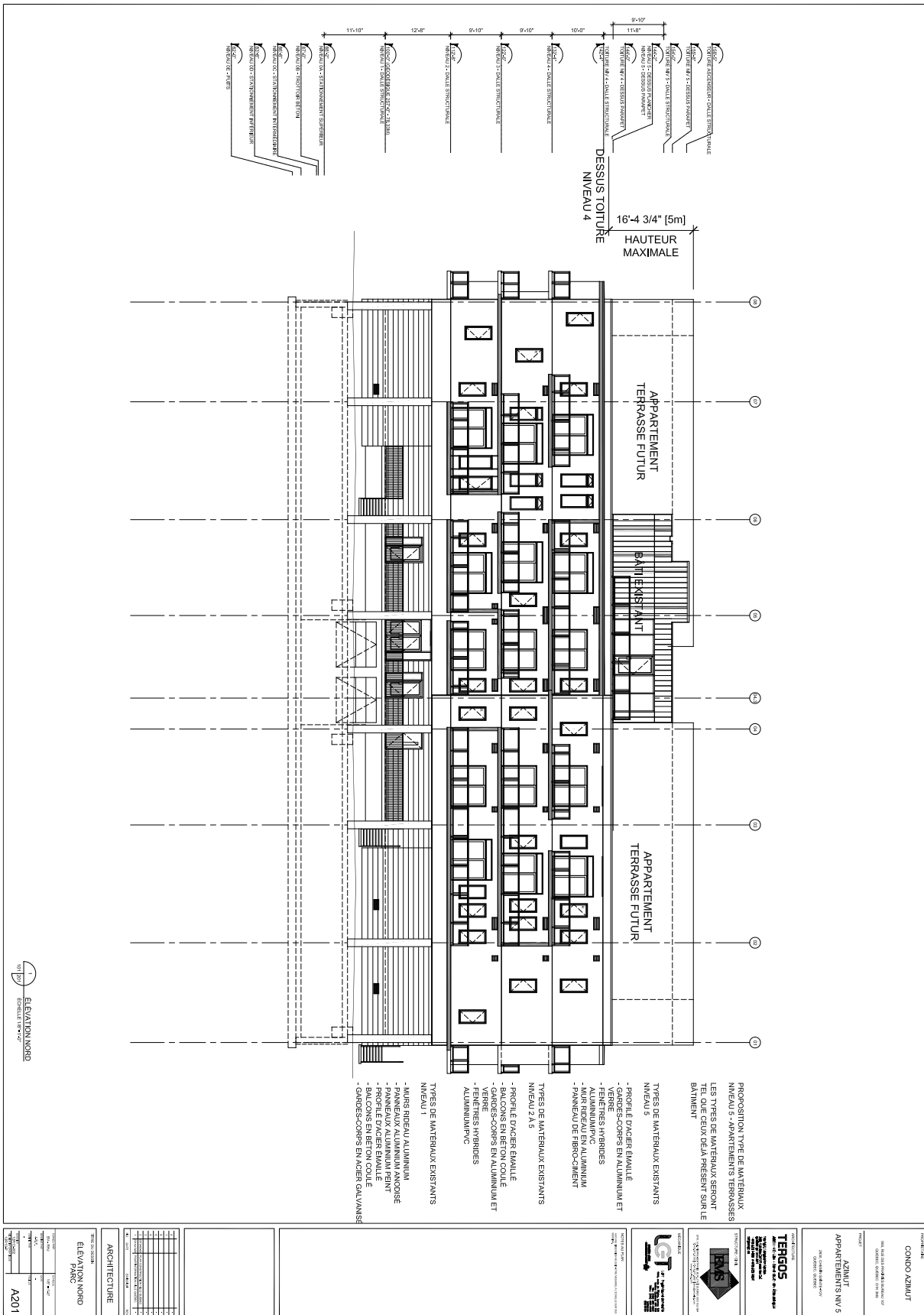
SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5515632 - PLANS DE MODIFICATION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q.4⁵
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA3VQ4PC05B
Échelle : _____



ÉLEVATION NORD
ÉCHELLE 1/50

- PROPOSITION TYPE DE MATÉRIEAUX NIVEAU 5 - APPARTEMENTS TERRASSES
LES TYPES DE MATÉRIEAUX SONT TEL QUE CEUX DÉJÀ PRÉSENT SUR LE BÂTIMENT
- TYPES DE MATÉRIEAUX EXISTANTS NIVEAU 5
- PROFIL D'ALU EN ALUMINIUM
 - GARGES-CORPS EN ALUMINIUM ET VERRE
 - PANNEAUX ALUMINIUM ANODISÉ
 - PANNEAUX ALUMINIUM PEINT
 - PROFIL D'ALU EN ALUMINIUM
 - BRACONS EN BRONZE COULÉ
 - BRACONS EN BRONZE COULÉ
 - GARGES-CORPS EN ALU ANODISÉ
- TYPES DE MATÉRIEAUX EXISTANTS NIVEAU 2 & 5
- PROFIL D'ALU EN ALUMINIUM
 - BRACONS EN BRONZE COULÉ
 - BRACONS EN ALUMINIUM
 - FENÊTRES HYBRIDES ALUMINIUM PVC
- TYPES DE MATÉRIEAUX EXISTANTS NIVEAU 1
- ALU EN ALUMINIUM
 - PANNEAUX ALUMINIUM ANODISÉ
 - PANNEAUX ALUMINIUM PEINT
 - PROFIL D'ALU EN ALUMINIUM
 - BRACONS EN BRONZE COULÉ
 - BRACONS EN ALUMINIUM
 - GARGES-CORPS EN ALU ANODISÉ

<p>PROJETÉ PAR TERGOS 1000, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1R4 TÉL. 514 392-1111 WWW.TERGOS.COM</p>	<p>PROJETÉ PAR GT 1000, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1R4 TÉL. 514 392-1111 WWW.GT.COM</p>	<p>PROJETÉ PAR CONGO AZIMUT 1000, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1R4 TÉL. 514 392-1111 WWW.CONGOAZIMUT.COM</p>	<p>PROJETÉ PAR AMINT 1000, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1R4 TÉL. 514 392-1111 WWW.AMINT.COM</p>
<p>PROJETÉ PAR ARCHITECTURE 1000, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1R4 TÉL. 514 392-1111 WWW.ARCHITECTURE.COM</p>	<p>PROJETÉ PAR ÉLEVATION NORD 1000, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1R4 TÉL. 514 392-1111 WWW.ELEVATIONNORD.COM</p>	<p>PROJETÉ PAR PARC 1000, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1R4 TÉL. 514 392-1111 WWW.PARC.COM</p>	<p>PROJETÉ PAR A201 1000, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1R4 TÉL. 514 392-1111 WWW.A201.COM</p>

ANNEXE VI

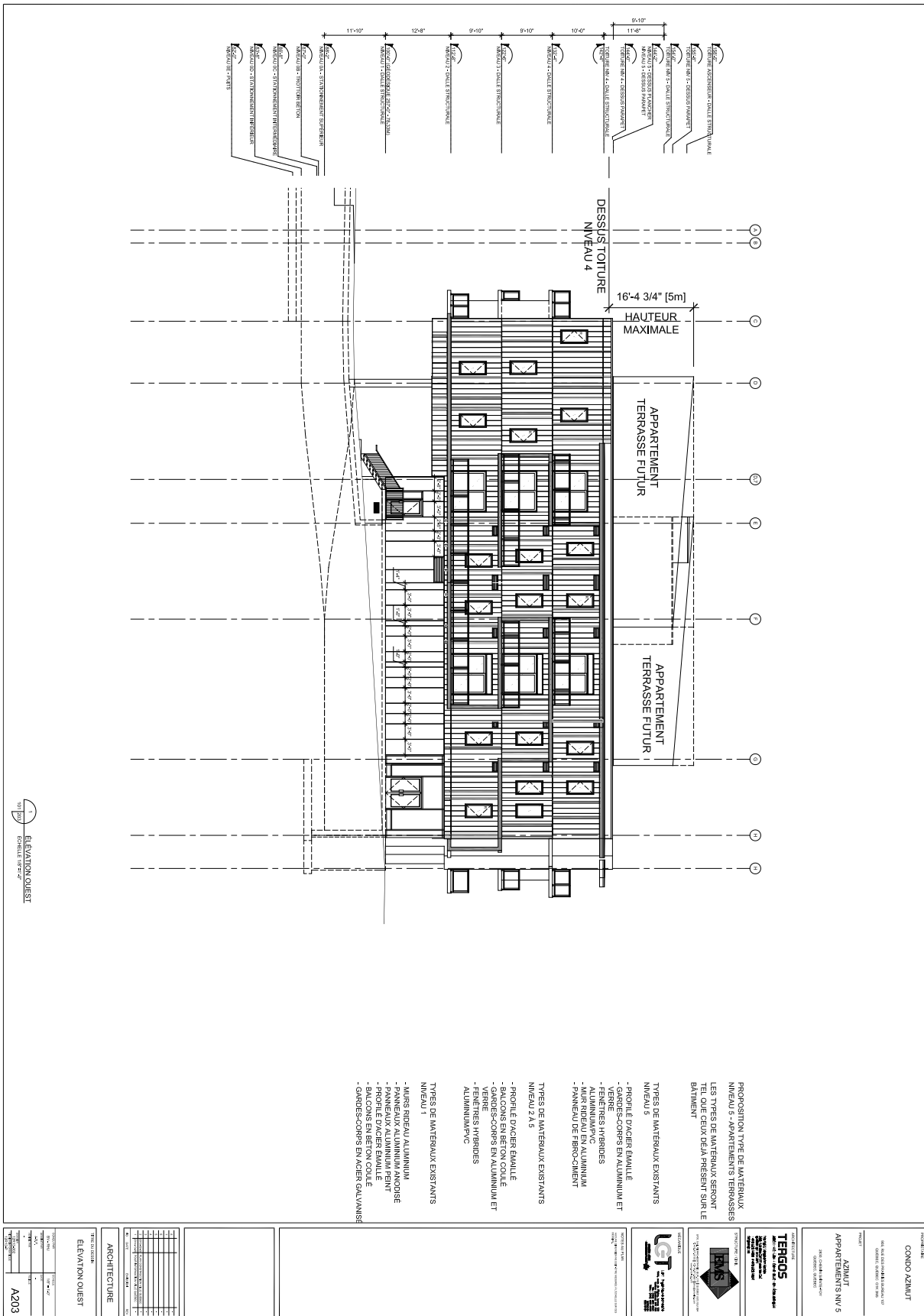
LOT NUMÉRO 5515632 - PLANS DE MODIFICATION APPROUVÉS



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

No du règlement : R.C.A.3V.Q.4⁶
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA3VQ4PC05C
Échelle : _____



1-1 ELEVATION OUEST
SCALE: 1/8" = 1'-0"

- PROPOSITION TYPE DE MATERIAUX
NIVEAU 5 - APARTEMENTS TERRASSES
LES TYPES DE MATERIAUX SERONT
TEL QUE CEUX CI-DESSUS PRESENT SUR LE
BATIMENT
- TYPES DE MATERIAUX EXISTANTS
NIVEAU 5
- PROFILE D'ACIER EMAILLE
- GARDES-CORPS EN ALUMINIUM ET
VERRE
- ALUMINIUM PVC
- MARBRE EN ALUMINIUM
- PANNUEAU DE FIBROCIMENT
- TYPES DE MATERIAUX EXISTANTS
NIVEAU 2 & 5
- PROFILE D'ACIER EMAILLE
- BALCONS EN BRONZE COULE
- GARDES-CORPS EN ALUMINIUM ET
VERRE
- FENETRES HYBRIDES
ALUMINIUM/PVC
- TYPES DE MATERIAUX EXISTANTS
NIVEAU 1
- MURS RIDEAU ALUMINIUM
- PANNUEAUX ALUMINIUM ANODISE
- PANNUEAUX ALUMINIUM PEINT
- PROFILE D'ACIER EMAILLE
- BALCONS EN BRONZE COULE
- GARDES-CORPS EN ACHAT GALVANISE

<p>PROJETANT</p> <p>CONICO AZIMUT</p> <p>1000, RUE SAINT-JACQUES EST QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 1A5 TEL: 514 381-1111</p>	<p>PROJETANT</p> <p>GT</p> <p>1000, RUE SAINT-JACQUES EST QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 1A5 TEL: 514 381-1111</p>	<p>PROJETANT</p> <p>TERGOS</p> <p>1000, RUE SAINT-JACQUES EST QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 1A5 TEL: 514 381-1111</p>	<p>PROJETANT</p> <p>AMUT</p> <p>1000, RUE SAINT-JACQUES EST QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 1A5 TEL: 514 381-1111</p>	<p>PROJETANT</p> <p>ARCHITECTURE</p> <p>1000, RUE SAINT-JACQUES EST QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 1A5 TEL: 514 381-1111</p>	<p>PROJETANT</p> <p>ELEVATION OUEST</p> <p>1000, RUE SAINT-JACQUES EST QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 1A5 TEL: 514 381-1111</p>
---	--	--	--	--	---



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5515632 - PLANS DE MODIFICATION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.3V.Q.4⁸
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA3VQ4PC05E
Échelle : _____

Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance, il sera présenté un règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme afin d'approuver les plans de modification du bâtiment principal situé sur le lot numéro 5 515 632 du cadastre du Québec.

Ce règlement autorise toute dérogation à une norme prévue au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme qui apparaît aux plans de modification.

Il prescrit également un délai pour commencer le projet.

Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement.